Nouvel appel à projets spécifique pour le plan de promotion de la santé 2023

**Cet appel est destiné à désigner un acteur ou une actrice de promotion de la santé qui mettra en oeuvre un projet spécifique visant à contribuer à améliorer la santé des personnes âgées et/ou en situation de handicap.**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**



Le dossier de candidature, dûment complété et signé, **doit impérativement** être renvoyé par courrier postal pour le 16 octobre 2023 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier sera envoyé par le candidat ou la candidate avec l’adressage suivant :

**À l’attention de Madame Talbia BELHOUARI, Conseillère Cheffe de service**

**Commission communautaire française-Service de la Santé**

**Rue des Palais, 42 à 1030 Bruxelles**

Une copie informatisée du dossier de candidature doit être envoyée par e-mail (**en format Word et PDF**), aux adresses mail suivantes : promotionsante@spfb.brussels et hszczyrba@gov.brussels

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter :**

Louis-Georges FANON, lgfanon@spfb.brussels ou 02/800.80.70

Pascale ANCEAUX, panceaux@spfb.brussels ou 02/800.82.44

Grégoire RONDELET, grondelet@spfb.brussels ou 02/800.83.86

**DIRECTION D’ADMINISTRATION DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ, DE LA COHESION SOCIALE ET DE L’ENFANCE**

SERVICE DE LA SANTÉ

**Appel à projets pour des acteurs de promotion de la santé**

**Plan de Promotion de la Santé 2023**

## CADRE LÉGAL

* Décret du 18 février 2016 relatif à la Promotion de la Santé en Commission communautaire française.
* Arrêté du 16 février 2017 portant exécution du décret de la Commission communautaire française du 18 février 2016 relatif à la Promotion de la Santé.
* Plan de Promotion de la Santé 2023.

## CONTEXTE ET OBJET DE L’APPEL À PROJET

L'article 3 du décret du 18 février 2016 précise que pour mettre en œuvre les objectifs du Plan de promotion de la santé, le décret organise le dispositif de promotion de la santé, notamment en désignant des acteurs et des actrices de terrain qui mettent en œuvre des actions répondant aux stratégies de promotion de la santé.

Le 7 juillet 2022, un premier appel à projet a été publié en ce sens par le Collège de la Commission communautaire française. Suite à l’analyse des dossiers de candidature, les Services du Collège de la Commission communautaire française ont mis en évidence que certains objectifs du Plan de Promotion de la santé restaient non rencontrés. Cette analyse pointe tout particulièrement l’abscence de projet concernant de manière spécifique les personnes âgées et celles en situation de handicap. Pourtant, ces populations nécessitent une attention particulière dans notre région.

Ci-après quelques éléments non-exhaustifs permettant d’illustrer l’intérêt d’accorder une importance particulière à ces publics.

L’Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale pointe dans son rapport de novembre 2022 les éléments suivants[[1]](#footnote-2) :

### Des personnes âgées isolées

« Un peu plus d'un tiers des Bruxellois et Bruxelloises âgé.e.s de 65-79 ans et presque la moitié des Bruxellois et des Bruxelloises âgé.e.s de 80 ans et plus vivent seul.e.s. Les femmes sont proportionnellement plus dans cette situation. De plus, un Bruxellois de 65 ans et plus sur cinq déclare ne pas (ou à peine) à pouvoir compter sur d’autres personnes en cas de confrontation à de graves problèmes. »

### Des personnes âgées avec une situation socio-économique dégradée

« Les personnes âgées bruxelloises sont davantage fragilisées sur le plan socio-économique en RBC que dans le reste de la Belgique. Différents indicateurs montrent que cette fragilité a augmenté ces dernières années (bénéficiaires de la GRAPA et de l'intervention majorée). »

### Des personnes âgées avec une santé particulièrement fragile

« Le risque de fragilité sanitaire chez les personnes de 65 ans et plus est plus élevé en Région bruxelloise (28,1 %) comparativement à l'ensemble de la Belgique (22,8 %). »

### Des personnes âgées dépendantes

« 13,6 % des personnes âgées bruxelloises de 65 ans et plus sont confrontées à des limitations en matière de mobilité, 36,7 % à des limitations dans les activités de base à cause d'un problème de santé, 26,1 % à des limitations dans les activités quotidiennes et 43,8 % à des limitations dans l'exécution des tâches domestiques. Le risque de limitations fonctionnelles dans les différents domaines augmente avec l’âge chez les 65 ans et plus, sont plus fréquents chez les femmes (même après standardisation pour l’âge), et chez les personnes détentrices d’un diplôme d’un niveau inférieur comparativement aux personnes bénéficiant d’un diplôme plus élevé. »

A l’occasion de son rapport sur base de la consultation des personnes handicapées sur le respect de leursdroits de décembre 2020, l’Unia a interrogé des Bruxelloi.e.s et Wallon.ne.s en situation de handicap. Les personnes interrogées pointes les éléments suivants[[2]](#footnote-3) :

### Des personnes en situation de handicap avec une situation socio-économique dégradée

« les personnes handicapées ont souvent du mal à nouer les deux bouts. Des familles sombrent dans la pauvreté à cause de l’impossibilité de travailler, d’allocations trop basses ou de l’absence d’un budget d’assistance personnelle. À cela s’ajoute le fait que les personnes handicapées ont des frais que d’autres n’ont pas, comme des factures souvent élevées pour des traitements, des soins, des médicaments et des équipements. Cela a parfois pour effet qu’elles ne peuvent plus payer les soins indispensables et qu’elles sont contraintes de les reporter. »

### Des personnes en situation de handicap éloignées de l’information

« En matière d’accès à l’information, ce sont surtout les répondants avec un handicap sensoriel ou intellectuel qui se heurtent à des obstacles. Ils soulignent la nécessité de prévoir une audiodescription, des sous-titres, une traduction en langue des signes et des documents formulés dans un langage simple et clair, facile à lire. Sans cela, ils n’ont pas accès à l’information. »

### Des personnes en situation de handicap maltraitées au travail

« Les répondants font fréquemment état d’incompréhensions, tant de la part de leurs collègues que de leurs employeurs. Les aménagements raisonnables donnent parfois lieu à des remarques négatives de collègues. Il y a aussi des témoignages de harcèlement. Certains répondants soupçonnent que l’on évite délibérément d’intervenir contre ces harcèlements afin d’empêcher la réinsertion d’un travailleur handicapé. Nombreux sont ceux qui demandent explicitement une sensibilisation pour s’attaquer aux préjugés concernant le handicap. »

### Des personnes en situation de handicap stigmatisées

« Pour une large majorité de répondants, le regard que les autres posent sur leur handicap les empêche de vivre comme ils veulent. La plupart d’entre eux ne constate aucune amélioration ces dernières années et estime même que l’image que les autres ont de leur handicap s’est détériorée. »

« Une meilleure connaissance de la problématique des personnes handicapées peut favoriser une plus grande compréhension. Aujourd’hui, les répondants disent qu’on les dévisage ou qu’on les évite souvent. Certains parlent d’un durcissement de la société et de la politique. Ils ont le sentiment d’être considérés comme des profiteurs, ce qui pousse certaines personnes handicapées à se replier sur elles-mêmes. »

« De très nombreux répondants font remarquer qu’un handicap invisible – par exemple une maladie chronique, un handicap intellectuel, psychique ou sensoriel – est difficilement reconnu et accepté. Ils se heurtent à des réactions d’incrédulité et doivent parfois se justifier. »

Les Membres du Collège de la Commission communautaire française souhaitent donc compléter le dispositif bruxellois de promotion de la santé en lançant ce nouvel appel à projet en vu de soutenir un acteur ou une actrice ciblant ces populations dans son projet.

Le futur acteur ou la future actrice dont le projet est retenue sera désigné.e.s par le Collège pour une durée de 2 ans. Une évaluation de l’expertise de l’acteur ou de l’actrice, et de son adéquation aux missions visées dans la convention et au Plan de promotion de la santé est réalisée à l'issue de ces 2 ans d’activités. En cas d’évaluation positive, la désignation est reconduite pour 2 ans maximum sans nouvel appel public à projets.

Le montant du subside annuel octroyé sera apprécié à l’aune du budget prévisionnel fourni et **dans la limite de 50.000€** .

En l’absence de dossier de candidature satisfaisant, le Collège se réserve le droit de ne pas désigner un nouvel acteur.

## CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

**La candidature devra répondre aux conditions suivantes pour être jugée recevable :**

* être une personne morale de droit public ou de droit privé sans but lucratif ;
* exercer ses activités sur le territoire de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale ;
* avoir un objet social en accord avec les principes de la promotion de la santé tels que définis dans la Charte d’Ottawa et dans la réglementation en vigueur à la Commission communautaire française ;
* répondre selon les points 5 et suivants de ce formulaire (**en ce compris les annexes**) ;
* répondre selon les modalités prévues et dans le délai imparti par le présent appel à projet.

Le non-respect de l'une des conditions susmentionnées entraînera la non-recevabilité du dossier de candidature. Les dossiers déclarés non recevables **seront automatiquement écartés de la procédure**.

1. **PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE D’ANALYSE ET DES CRITÈRES DE SÉLECTION**
	1. Les dossiers de candidature seront analysés par l’Administration sur base de la grille d'analyse jointe au présent appel à projet (annexe 11). La grille d’analyse comporte l’ensemble des critères qui serviront à la selection des dossiers.

**Nota bene : Les critères de la grille référents au caractère prioritaire et à la plus-value du projet seront analysés en s’appuyant sur l’objet et le contexte de ce nouvel appel à projet (point 2).**

**De même, les projets ne s’adressant pas prioritairement à des personnes âgées et/ou en situation de handicap ne seront pas sélectionnés dans le cadre du présent appel à projet.**

* 1. Les Services du Collège de la COCOF compétents adresseront leurs avis à la Ministre en charge de la promotion de la santé.
	2. Le Collège de la Commission communautaire française statuera sur la désignation et la convention du futur acteur ou de la fucture actrice.
	3. Dans l’hypothèse où plusieurs candidats/candidates auraient reçu un avis favorable de l’Administration, le Collège de la Commission communautaire française motivera le choix ayant conduit au départage des candidats/candidates.

## IDENTIFICATION

|  |  |
| --- | --- |
| Nom complet |   |
| Forme juridique (asbl, …)  |   |
| Objet social |  |
| Numéro de registre de l’entreprise  |       |
| Adresse  | Rue :  Numéro :    Code postal : Localité :    |
| Téléphone  |       |
| Site internet  |       |
| réseaux sociaux (pages, …) |  |
| Nombre total de travailleurs   | Unité physique : ETP : Commentaire :       |
| Personne habilitée à engager l’organisme | Nom : Prénom :  Fonction : Tél/ GSM :E-mail :   |
| Personne en charge du projet | Nom : Prénom :  Fonction :Tél/ GSM :E-mail : |
| Votre organisation est-elle affiliée à une ou plusieurs fédérations? | [ ]  OUI, lesquelles ?[ ]  NON |
| Votre association fait-elle appel à un secrétariat social ? | [ ]  OUI, lequel?[ ]  NON |
| Commission paritaire : |  |
| Compte bancaire N° IBAN |       |
|  Titulaire  |       |

## PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du projet |   |
| Durée du projet  | du **01/01/2024** au **31/12/2025**  |
| La subvention demandée | Montant demandé : …€Coût total de l’activité : …€Partie des frais couverts par la subvention : …%Apport en fond propre, le cas échéant : …€Recevrez-vous une participation financière du public cible pour cette activité? (Si oui, précisez le montant) : …€    |
| Quel type de dépenses sera couvert par la subvention ? Détaillez les postes comptables pour lesquels la subvention est demandée .**Ampoule et engrenage contour** **Aidez vous de l’annexe 4** |  |
| Récapitulatif des axes et des objectifs dans lesquels s’inscrit votre projet.**Ampoule et engrenage contour** **Aidez vous de l’annexe 1.** | Axe(s) :Objectif(s) :Stratégies(s):   |
| Résumé du projet (15 lignes maximum). |
|       |

Ce projet fait-il l’objet d’un financement complémentaire ?

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Montant | Source de financement | Frais éligibles (Type : Personnel, fonctionnement ou investissement) | La subvention est demandée (D) ou octroyée (O) |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Quels sont les partenaires de votre projet et comment contribuent-ils à celui-ci ?

(La collaboration ci-après rapportée par le candidat doit être de nature stable et approfondie)

|  |  |
| --- | --- |
| Partenaire(s) |  Expliciter la nature de la collaboration  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

## APTITUDES GÉNÉRALES DU CANDIDAT

|  |
| --- |
| Décrivez votre expérience dans le domaine de la Promotion de la santé (15 lignes maximum). |
|  |

Avez-vous déjà reçu un financement de la COCOF dans le cadre du précédant Plan de promotion de la santé 2018-2022 ou de l’actuel Plan de promotion de la santé 2023?

| Nom du projet | Type de subvention (initiative, acteur, réseaux ou service pilier) | Période de subventionnement |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  |  |  |

|  |
| --- |
| Votre service dispose-t-il des moyens (personnels, locaux, mobilier, équipement informatique, accès au public) pour mener à bien les missions? Expliquez en distinguant les moyens dont vous disposez et les moyens à acquérir (15 lignes maximum). |
|  |

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Fondement et raison d’être du projet:

|  |
| --- |
| Quelle(s) situation(s) problématique(s) souhaitez-vous contribuer à résoudre ? (10 lignes maximum) |
|  |
| Sur quelle analyse des besoins, des déterminants, de la problématique et/ou de la situation basez-vous votre projet? (Par rapport à la queston précédente, expliquez **de façon précise** ce que vous avez décidé de cibler dans votre projet).  |
|  |
| Quelles améliorations et/ou quels changements espérez-vous atteindre? Ampoule et engrenage contourVous formulerez ici des objectifs opérationnels[[3]](#footnote-4) que vous reporterez ensuite dans l’annexe 2.Avertissement contour Pour certains objectifs spécifiques du Plan, les objectifs opérationnels sont déjà déterminés. Le cas échéant, vous devrez choisir et reporter le ou les objectif(s) opérationnel(s) faisant référence à votre projet.  |
|  |
| Votre projet s’inscrit-il dans des principes d’action, des recommandations, des lignes directrices (ou autres), formulées sur le plan local, national ou international ? Lesquels ? (Expliquez et mentionnez les références). |
|  |

### Les personnes, territoires et milieux de vie concernés par votre projet :

|  |
| --- |
| Quels sont les principaux publics visés ? Public final, public relais, les deux ?(Donnez une **estimation** du nombre de personnes qui pourraient être touchées par votre projet) |
|  |
| Quelles sont les caractéristiques communes les plus importantes de la population concernée par votre projet (public final) ? (âge, genre, parcours de migration éventuel, catégorie sociale, niveau de revenus, éducation et niveau d’étude,…). Précisez les sources d’information que vous avez à votre disposition pour recueillir ces éléments. |
|  |
| Au sein de la Région bruxelloise, votre projet couvrira-t-il un territoire déterminé ? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, précisez : |
| Votre projet se déroulera-t-il dans un ou plusieurs milieux de vie ? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, précisez : |
| En ce qui concerne les territoires et milieux de vie concernés par votre projet, quels sont les éléments qui les caractérisent ? (Logement, mobilité et transport, environnement, services, …) Précisez les sources d’informations que vous avez à votre disposition pour recueillir ces éléments |
|  |

### Décrivez vos actions pour mettre en œuvre votre projet :

|  |
| --- |
| Décrivez de façon synthétique les actions prévues et précisez pour chacune sous forme de pourcentage la part subside qui sera dédié à la réalisation de l’action. (maximum 5 lignes par action). **Ampoule et engrenage contourVous reproterez vos actions dans l’annexe 2, puis vous les détaillerez ensuite dans l’annexe 3.** |
|  |
| Avez-vous des informations ou des éléments au sujet de l’efficacité ou de la pertinence des actions que vous avez choisies en vue d’atteindre vos objectifs ? |
| [ ]  NON, pourquoi avez-vous choisi de mener ces actions plutôt que d’autres ?[ ]  OUI, précisez : |

### Complémentarités et spécificités du projet :

|  |
| --- |
| Quelles sont les spécificités de votre projet en promotion de la santé par rapport à vos éventuelles autres missions et actions soutenues ou non par les pouvoirs publics (ambulatoire, éducation permanente, etc.) ? |
|  |
| Identifiez-vous des complémentarités entre votre projet et d’autres projets, d’autres institutions ? |
|  |

## SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET

### Comment prévoyez-vous d’observer et d’évaluer les activités réalisées dans le cadre de votre projet? de quelle manière comptez-vous suivre leur réalisation?

|  |
| --- |
| Quels sont les objectifs de votre démarche évaluative ? ( Quel est le rôle et le sens que vous donnez à cette dernière ?) |
|  |
| Quels sont les éléments et les données que vous jugez pertinents à mobiliser pour effectuer l’évaluation de votre projet ?  |
|  |
| Quels sont les outils de récolte dont vous disposez et/ou que vous prévoyez de mettre en place ? |
|  |
| Comment les usagers, bénéficiaires, publics-cibles et/ou relais vont-ils contribuer à cette observation ? |
|  |
| Comment votre projet participe-t-il à réduire les inégalités sociales de santé ? ( expliquez en formulant des hypothèses sur base d’actions contenues dans votre projet). |
|  |

### Analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces en lien avec le projet (SWOT) :

|  |
| --- |
| Quelles sont les forces de votre projet (facteurs internes/inhérents à votre structure ou à votre projet)? En quoi ces éléments sont-ils des forces ? Comment les exploiter ? |
|  |
| Quels sont les points faibles de votre projet (facteurs internes/inhérents à votre structure ou à votre projet)? En quoi ces éléments sont-ils des points faibles ? Comment les réduire ? |
|  |
| Des opportunités pourraient-elles faciliter la mise en œuvre de votre projet (facteurs externes)? En quoi ces éléments sont-ils des opportunités ? Comment allez-vous les saisir ? |
|  |
| Des menaces pourraient-elles entraver la mise en œuvre de votre projet (facteurs externes) ? En quoi ces éléments sont-ils des menaces ? Comment les réduire ? |
|  |

## ATTENTION ACCORDÉE Á L’ÉGALITÉ DES TRAITEMENTS ET DES CHANCES

### Précisions relatives à la politique de genre :

|  |
| --- |
| Le projet vise-t-il à réaliser l’égalité entre les femmes et les hommes ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il plus spécifiquement à un public masculin ou féminin ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet est-il susceptible de toucher de manière différenciée les femmes et les hommes ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il également aux personnes LGBTQIA+ ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet comprend-il des actions visant l’inclusion des personnes LGBTQIA+ ? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, lesquelles : |
| Précisez les données genrées sur le public cible : |
|  |

### Prise en compte de la dimension de Handicap :

|  |
| --- |
| Le projet s’adresse-t-il également à des personnes en situation de handicap ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet comprend-il des actions visant l’inclusion des personnes en situation de handicap ? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, lesquelles : |

### Prise en compte de l’origine ethnique et culturelle :

|  |
| --- |
| Avez-vous tenu compte des spécificités ou des problématiques ethniques et culturelles lors de la rédaction de votre projet ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il plus spécifiquement à un public sur base de caractéristiques ethniques et/ou culturelles ? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, lesquelles : |

### Prise en compte de l’origine et de la situation sociale :

|  |
| --- |
| Avez-vous tenu compte des spécificités ou des problématiques liées à l’origine et/ou la situation sociale du public cible ? |
| [ ]  OUI[ ]  NON, expliquez : |
| Le projet s’adresse-t-il plus spécifiquement à un public sur base de caractéristiques liées à l’origine et/ou la situation sociale? |
| [ ]  NON[ ]  OUI, lesquelles : |

## ANNEXES

**Les candidats et les candidates doivent impérativement joindre à leur dossier de candidature les annexes reprises de 1 à 10.**

* **ANNEXE 1 :** RÉCAPITULATIF DES AXES, OBJECTIFS ET STRATÉGIES DU PLAN DE PROMOTION DE LA SANTÉ 2023-2027 DANS LEQUEL S’INSCRIT LE PROJET
* **ANNEXE 2 :** PRÉSENTATION DU PLAN D’INTERVENTION POUR UN ACTEUR DE PROMOTION DE LA SANTÉ
* **ANNEXE 3 :** LES FICHES ACTIONS
* **ANNEXE 4 :** LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget ne concerne pas l’organisation dans son ensemble. Indiquez clairement le budget nécessaire pour l’activité et la partie pour laquelle vous demandez la subvention (montant total vs. Montant souhaité à charge de la COCOF).

* **ANNEXE 5 :** LE PLANNING DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET
* **ANNEXE 6 :** L’ORGANIGRAMME DE VOTRE INSTITUTION
* **ANNEXE 7 :** LES DERNIERS COMPTES APPROUVÉS PAR L’ORGANISME COMPÉTENT (AVEC LA DATE D’APPROBATION DES COMPTES).

Si votre organisation tient une comptabilité simplifiée : l’état des recettes et dépenses, regroupées par type.

Si votre organisation tient une comptabilité en partie double : le compte de résultat et le bilan.

* **ANNEXE 8 :** LA PREUVE DE DÉPOT DU DERNIER COMPTE ANNUEL AU GREFFE DU TRIBUNAL DU COMMERCE OU A LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE AVEC LA DATE DU DÉPOT DES COMPTES ANNUELS APPROUVÉS
* **ANNEXE 9 :** LA COPIE DES STATUTS DE L’INSTITUTION
* **ANNEXE 10 :** LE DERNIER RAPPORT D’ACTIVITÉ DU SERVICE
* **ANNEXE 11 :** GRILLE D’ANALYSE D’UN DOSSIER DE CANDIDATURE EN TANT QUE SERVICE D’ACCOMPAGNEMENT, SERVICE SUPPORT OU ACTEUR EN PROMOTION DE LA SANTE
* **ANNEXE 12 :** VADE-MECUM DE LA FICHE ACTION

Par ailleurs, il vous est loisible d’annexer tout document qui pourrait étayer votre demande ou préciser, si nécessaire, certaines réponses apportées dans ce formulaire.

Je déclare sur l’honneur que toutes les données communiquées sont sincères et correctes, et autorise l’administration de la Commission communautaire française à venir les vérifier sur place, le cas échéant.

Je certifie avoir l’autorisation de signer ce formulaire de demande.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au respect de la législation relative aux aides d’État et aux marchés publics.

Je suis d’accord avec le traitement par l’administration de Commission communautaire française, des données à caractère personnel demandées dans ce formulaire dans le cadre de l’accomplissement de ses missions et, plus spécifiquement, dans le cadre de l’octroi d’une subvention. Vous retrouverez plus d’informations sur la politique de confidentialité de la Commission communautaire française sur son site internet.

 Ce formulaire n’est recevable que dûment complété, daté, signé et accompagné de l’intégralité des annexes demandées.

Nom et fonction du fondé de pouvoir de l’organisation:

Nom :

Prénom :

Fonction :

Date :

SIGNATURE :

**Nota bene** : En cas d'octroi de la subvention, la présente demande engage le bénéficiaire à mentionner le soutien de la Commission communautaire française sur les différentes publications de l’association (courriers, revues, dépliants, affiches, programmes, site Internet, etc.).

1. Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. Les personnes âgées en Région Bruxelloise : Aperçu de leur situation

socio-sanitaire et de l'offre d'accueil et d'hébergements. Commission communautaire commune, Bruxelles, novembre 2022 [↑](#footnote-ref-2)
2. Unia, Centre interfédéral pour l'égalité des chances. Consultation des personnes handicapées sur le respect de leurs droits, Bruxelles, décembre 2020 [↑](#footnote-ref-3)
3. Les objectifs opérationnels sont la formulation de ce que ciblent les actions du projet. Ils sont une déclinaison des objectifs spécifiques qui eux-mêmes sont une déclinaison des axes. Ils sont formulés avec un verbe d’action. Il est important de veiller à rédiger les objectifs opérationnels de façon à permettre leur évaluation. [↑](#footnote-ref-4)